

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

2EME Réunion de 2016

Séance du 12 et 13 avril 2016

CD20160412_13
id. 2451

Les douze et treize avril deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme M. BAULU, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :

Mme B. BAREGES, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ

**LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL
REMISE GRACIEUSE**

Conformément à la réglementation applicable en la matière, Monsieur le Président propose à l'Assemblée départementale de se prononcer sur la remise gracieuse d'un titre de recettes émis sur un exercice précédent.

Le montant de la requête tendant à la remise gracieuse de la créance s'élève à **156 €**.

TITRE DE RECETTES

<i>IMPUTATION BUDGETAIRE</i>	<i>ANNÉE</i>	<i>N° DE TITRE</i>	<i>MONTANT</i>	<i>REMISE ACCORDEE</i>
7043. 921	2013	R11-480/2013	155,84 €	155,84 €
	Sous-total arrondi	156,00 €	156,00 €
	TOTAL GÉNÉRAL		156,00 €

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Décide la remise gracieuse ci-dessus détaillée d'un montant de 156 € ;
- Ratifie l'inscription des crédits correspondants à l'article 6577, sous-fonction 921 du budget primitif 2016 du Laboratoire vétérinaire départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC